



Dispositif de protection de l'enfance Le Service d'Hébergement Individuel Départemental (SHID)

Le Service d'Hébergement Individuel Départemental (SHID) Passerelle a été créé en 2003. Il reçoit des jeunes majeurs, jusqu'à 21 ans, pour les aider à aborder leur vie d'adulte. Ils sont accueillis dans des petits appartements semi autonomes avec un suivi éducatif pour les soutenir dans leurs études, leur recherche de travail, leur emploi, leurs loisirs et leur apprentissage de leur vie de citoyen.

Tous les jeunes reçus au service, signent un contrat jeune majeur (APJM) avec le Conseil Départemental. Ils reçoivent une bourse, suivant leurs ressources, pour leur permettre de subvenir à leurs besoins.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Dispositif de protection de l'enfance comprenant la MECS et les services SAFRen et Passerelle est géré par les PEP 01.

Les principales missions de l'établissement

- Mettre à disposition un appartement pour que le jeune apprenne à investir son lieu de vie, et à vivre seul
- Mettre en place un suivi éducatif « sur mesure » pour chaque jeune
- Apprendre à gérer un budget avec la bourse, ou ses ressources propres
- Aider le jeune à définir un projet d'insertion réaliste et viable
- Apprendre à prendre soin de son corps et de sa santé
- Inciter le jeune à s'inscrire dans des activités sportives ou culturelles de son lieu d'hébergement
- Développer et promouvoir la citoyenneté

Modalités d'admission

Après acceptation du dossier et rencontre avec la psychologue, le jeune rencontre l'éducateur référent, le cadre éducatif et le directeur.

Le contrat de séjour est signé par le jeune et le directeur, le règlement intérieur est remis le même jour. Les clés sont remises et un état des lieux est fait avec l'éducateur référent.

Le financement est assuré par le Conseil Départemental avec une convention triennale

Composition de l'équipe

- 1 équipe de direction : directeur et adjoint de direction
- 2 éducateurs spécialisés
- 1 psychologue

De 9h à 12h et de 14h à 17h
du lundi au vendredi

SHID Passerelle
138 rue du Torrent
01120 MONTLUEL

Directeur : Michel DAYET

Tél : 04 78 06 21 91
Mél : passerelle.glapierre@lespep01.org

Le public : jeunes majeurs entre 18 et 21ans

Nombre de places : 9 à 12

Nombre de salariés : 3 (hors encadrement)

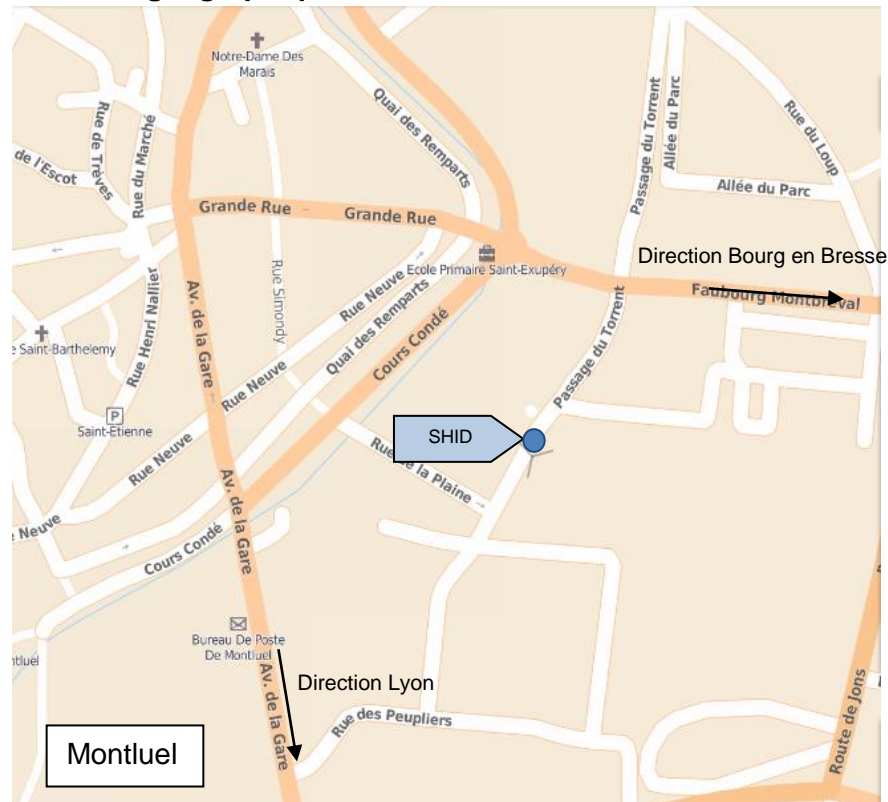
Création du service : 2003

Résumé du projet de service

- 1) Vivre en appartement, habiter et investir son lieu de vie.
- 2) Apprendre à vivre seul, respecter le voisinage
- 3) Se projeter dans sa future vie d'adulte
- 4) Apprendre à maîtriser son budget, gérer ses dépenses et prévoir ses charges
- 5) Développer une dynamique d'insertion sociale, scolaire et /ou professionnelle
- 6) Apprendre à prendre soin de soi, de son corps de sa santé de son apparence, apprendre l'équilibre alimentaire
- 7) Développer et promouvoir la citoyenneté, respecter et comprendre la Loi, apprendre les règles de la vie en société pour devenir acteur et citoyen.



Situation géographique



Un travail en partenariat

Les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS)

L'Education Nationale

Missions Locales

La Mairie de Montluel

Les associations sportives, et culturelles locales

Le Centre Psychothérapique de l'Ain et les CMP

Les services d'AEMO

Pour en savoir plus et suivre l'actualité des PEP 01 et du dispositif de protection de l'enfance :



www.lespep01.org



facebook.com/lespep01



chaîne Les PEP 01